

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 23 JUILLET 2014

Absents : Maud Arnaud, Géraldine Bègue, Valérie Chambret. Secrétaire : Stéphanie Thinard-Griot
Sous la présidence d'Evelyne Chouvier, Maire, lecture est faite du compte-rendu du conseil municipal du 19 juin dernier par Pierre Berlier. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1°) Communauté de communes :

Commission « Aménagement du territoire » du 19 juin : aide à la primo-accession en centre bourg, réhabilitation (PIG)
Commission « Economique » : projet d'agrandissement des zones d'activités, redynamiser REZO, projet de dépollution de la friche Souvignet à St-Bonnet

Bureau et conseil communautaire : habitat (enjeu, partenariat) ; transfert du pouvoir de police spécial du maire en matière d'assainissement non collectif, des ordures ménagères et de l'habitat au président de la CC, coût de l'intervention du ludothécaire aux communes pour le temps Peillon.

Commission « Finances » : installation de la commission, modalités de financement pour les projets de zones industrielles, devenir de la CC

Commission « SPANC/THD/ADS » : SPANC (assainissement) 2400 usagers, contrôle tous les 6ans obligatoire en cas de vente, rôle pédagogique auprès des usagers pour effectuer les travaux de plein gré, une possibilité de création de subvention supplémentaire est à l'étude.

THD (Très Haut Débit) : équiper 100% du territoire d'ici 2022 (Plan national de 20 milliard d'€), à St-Jean début de l'étude détaillée en juillet et démarrage des travaux fin octobre pour une première installation chez les particuliers en fin d'année.

2°) Pays du Forez :

Conseil syndical, présentation du Pays d'Art et d'Histoire, programme LEADER qui va engager le territoire dans des projets concernant le tourisme, l'agriculture, l'artisanat et le commerce jusqu'en 2020.

3°) Commission « Social » :

Contact avec l'association « Croix Rouge sur roues » qui interviendra à l'automne pour une aide administrative et de soutien.

4°) Commission « Ecole » :

Point sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, COPIL du 7 juillet : acceptation des horaires par le DASEN, confirmation du transport scolaire avec les nouveaux horaires, réunion avec les bénévoles de la Médiathèque (achat d'un lecteur de CD), achat de matériel pour environ 1200€.

Par délibération, le conseil approuve l'achat de matériel pour une somme de 1200 € afin de répondre aux besoins des nouveaux Temps Activités Péri-scolaires.

Prévoir une ligne budgétaire pour les achats des TAP (temps d'activités péri-scolaires)

Par délibération, le conseil approuve l'augmentation de 2% des tarifs du périscolaire pour 2014-2015.

En ce qui concerne le photocopieur de l'école, il est décidé de ne pas prendre un contrat d'entretien dans l'immédiat.

5°) Commission « Administration/Finances » :

Un arrêté sera pris afin de donner délégation de signature pour la réception du courrier aux adjoints, à Véronique et Damien ce qui facilitera l'organisation du service.

Par délibération, le conseil décide de donner délégation de signature à Mme le Maire pour tous les achats de fonctionnement inférieurs à 4000 €.

Rencontre avec M. Thevenon, percepteur, puis avec Mme Pontonnier du Crédit Agricole

Réunion avec Dino Ciniéri concernant l'obtention d'une subvention sur l'enveloppe parlementaire à partir de 2015 pour 2 associations de notre commune sur projet. Ce choix de 2 associations est repoussé à une prochaine séance.

Dotations : de compensation taxe professionnelle : 571€, de compensation (habitation, bâti, non-bâti, foncière) : 9640€, du produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation de 2013 : 24267€ (l'an dernier 27036€).

Versement de la subvention de C.Cukierman pour le city-park : 9000€.

Par délibération, le conseil approuve l'adhésion à l'ANEM (Association Nationale des Elus de Montagne) pour un montant de .

Par délibération, le conseil approuve le déclassement des chemins sur les parcelles cédées au Syndicat du Moulin Juquel.

6°) Commission « Voirie » :

Travaux de la Ribeyre : faire un procès-verbal de réception de fin de chantier.

Chemin du Verdier : 3 élus ont averti M. Damon que le chemin ne sera pas élargi mais seulement nettoyé sur la largeur initiale et après le débardage de l'automne.

Abiessences est intéressé par une coupe à blanc des sapins, prévoir de contacter une entreprise pour le broyage et le dessouchage.

Accès du carrefour du chemin de Thinereilles : convention à faire avec M. Pommier

La brocante a été annulée à cause du mauvais temps

Le goudronnage de la rue principale ne sera réalisé qu'en 2015 par la DDT.

Le nettoyage de la rue principale a été fait par l'entreprise CONDAMIN mais pas dans la cour de l'école en raison des jeux peints au sol.

